

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 R21 Désignation des représentants du Conseil de Paris au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement « Société de requalification des quartiers anciens » (SOREQA).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 25 juin 2019, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement « Société de requalification des quartiers anciens » (SOREQA) (Conseil d'Administration) :

- M. Atanase PÉRIFAN, en remplacement de Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, démissionnaire, désignée lors de la séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO